



Garde alterner/ pension alimentaire/aider moi

Par **jamsop**, le **28/03/2008** à **09:40**

bonjour a tous,

voilà, mon conjoint et divorcé depuis 6ans, nous avons eu un droit de garde alterner 15 jours chacun, son ex femme l'as remis au tribunal l'an dernier, le juge a decider que la garde serai 1 week end sur 2, (parcequ'elle a deménager a 50km de chez nous) et une pension de 60€, mais voilà le probleme c'est que depuis nous avons aucune nouvelle (depuis plus 1ans la petite n'est pas venue a la maison) depuis le jugement on essaye de l'apeler,on a apeler l'ecole, mais impossible de la joindre, sur le jugement il y a son ancienne adresse, donc pas d'adresse, pas de rib, le telephone elle ne reponds pas, on ne c pas ou aller qoui faire, on peux meme pas lui payer la pension, on c'est meme pas ou habite la petite on connais juste ne nom de la ville, on veux pas repasser par les avocat, on a pas beaucoup de moyen et les avocat sa coute tres cher. Nous on veux bien lui payer la pension, mais ou? que faire?